



B O A D

## **AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERÊT**

Procédure restreinte régionale

### **Recrutement d'un consultant pour l'incubation de startups AMI/001/2023/DDI/BOAD**

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

##### **1. Type de marché**

*Marché à prix forfaitaire*

##### **2. Description du marché**

Dans le cadre de la sélection d'un incubateur pour une start up, la BOAD recherche un prestataire capable de fournir un programme d'accompagnement et de coaching visant à renforcer ses capacités et l'accompagner à mener son projet à terme.

Cette initiative vise à soutenir l'émergence de la startup en lui prodiguant un accompagnement approfondi pour comprendre et analyser toutes les composantes de son modèle économique, afin qu'il soit performant, viable permettant ainsi de minimiser le risque d'échec.

Le prestataire sélectionné pour cette mission aura les responsabilités suivantes :

- Déceler les besoins spécifiques de la start-up gagnante et élaborer un plan d'accompagnement adapté à ses besoins ;
- Proposer un programme de renforcement de capacité d'analyse prospective sur la durabilité environnementale des projets d'économie bleue et de biodiversité.
- Définir et proposer un programme de renforcement de ses capacités ;
- Mettre en œuvre et valider avec la BOAD le package d'activités à mettre en place ;
- Mettre à disposition de l'équipe bénéficiaire, si nécessaire, les outils de gestion requis ;
- Élaborer, en collaboration avec l'équipe, une étude de faisabilité ;
- Assurer le suivi des projets bénéficiaires.

Le prestataire retenu travaillera en étroite collaboration avec le Département Innovation et Développement Durable, en particulier la Cellule RSE.



À la fin de la prestation d'incubation de la start-up, le prestataire élaborera une présentation du rapport sous format Power Point pour être présentée à la BOAD et aux partenaires financiers lors d'une visioconférence.

### **3. Nombre et intitulé des lots**

*Marché à lot unique*

### **4. Budget maximal**

Vingt (20) millions FCFA.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **5. Éligibilité**

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au *Guide des procédures d'Achats de la BOAD*, disponible à l'adresse [www.boad.org/politiques-procedures-directives](http://www.boad.org/politiques-procedures-directives).

Les candidats doivent avoir une représentation au sein de l'espace UEMOA.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

### **6. Nombre d'offres**

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

### **7. Situations d'exclusion**

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d'Achats de la BOAD.

### **8. Possibilités de sous-traitance**

La sous-traitance n'est pas autorisée.



## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

### 9. Date prévue de commencement du marché

La mission doit commencer le 01 septembre 2023.

### 10. Durée de mise en œuvre du marché

La durée de mise en œuvre du marché est de **douze (12) mois**.

## CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

### 11. Critères de sélection (critères d'évaluation des manifestations d'intérêt)

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

#### 1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

- a) Le prestataire doit avoir au moins un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur 2022, 2021 et 2020) supérieur ou égal à vingt (20) millions FCFA.
- b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont, globalement, excédentaires.

#### 2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a) Au moins deux (02) économistes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché.
- b) Au moins 20 % de l'ensemble des effectifs du soumissionnaire travaillant cette année (2023) dans des domaines en rapport avec le présent marché sont permanents.

- 3) Capacité technique du soumissionnaire** : Le prestataire doit avoir exécuté avec satisfaction, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2021, 2023) au moins une (01) mission d'incubation de startups d'un montant égal au moins au budget maximal de la mission indiqué plus haut.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :



- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3.
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3.

**N.B.** Le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8<sup>e</sup> position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

## 12. Critères d'attribution du contrat

Offre économiquement la plus avantageuse.

### SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERET

## 13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est prévue pour le 08 juillet 2023 à 17H30.

## 14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission standard*, disponible à l'adresse internet suivante : [www.boad.org/avis-appel-manifestation/](http://www.boad.org/avis-appel-manifestation/) dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pas pris en considération, excepté les preuves demandées dans le *Formulaire de soumission*.

## 15. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **8h30 et 16h30 (GMT)**, auprès de la BOAD, par mail à l'adresse [<malapini@boad.org>](mailto:malapini@boad.org), avec copie à [<hndiaye@boad.org>](mailto:hndiaye@boad.org).

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt – AMI/001/2023/DDI/BOAD**", au plus tard le **08 juillet 2023 à 17H30 (GMT)** à l'adresse [<malapini@boad.org>](mailto:malapini@boad.org) avec copie à [<hndiaye@boad.org>](mailto:hndiaye@boad.org).

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne



n.°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire relative au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

### **16. Debriefing**

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa candidature n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

### **17. Langue**

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

### **18. Base juridique**

*Le Guide des Procédures d'Achats de la BOAD.*

**N.B.** La BOAD n'est pas tenue de donner une suite à la présente procédure de sollicitation de manifestations d'intérêt.

**Myrtille ALAPINI**  
**Responsable RSE de la BOAD**